

Le 9 mars 2018

Dans ce numéro

| | |
|-------------------------------------------------------------------|---|
| Diversification mondiale | 3 |
| Gestion sécuritaire de l'échelonnement des obligations | 5 |
| Tableaux importants..... | 6 |
| Profils d'épargnant et pondérations par catégories d'actifs | 7 |
| Renseignements importants pour les investisseurs | 8 |

Quelle est votre répartition?

Dans nos Perspectives pour 2018 (publié le 12 janvier), nous avons énoncé les raisons pour lesquelles nous restons fondamentalement optimistes quant au marché, et avons expliqué que nous nous trouvons à la fin du cycle des marchés boursiers. Les cycles de marché tardifs produisent habituellement certains des meilleurs rendements boursiers, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles, du point de vue de la répartition de l'actif, nous conservons une position surpondérée à l'égard des actions et une position sous-pondérée en ce qui concerne les obligations. Les cycles de marché tardifs se caractérisent également par une tendance à la hausse de la volatilité sur les marchés boursiers, ce qui pourrait surprendre plus d'un épargnant compte tenu de la volatilité modérée des deux dernières années. Dans ce contexte, la volatilité observée en février est pour les épargnants un signe avant-coureur que nous passons d'une période de calme relatif à une période de volatilité accrue sur les marchés. Les épargnants doivent être conscients de cette transition et s'assurer qu'ils sont bien préparés pour faire face aux fluctuations importantes du marché, à la hausse comme à la baisse, alors que le cycle du marché continue d'évoluer. Dans l'édition de ce mois-ci, nous présentons des moyens de compenser cette volatilité au moyen de la diversification et nous proposons quelques mesures simples que les épargnants peuvent prendre dès aujourd'hui pour se rapprocher de la frontière d'efficacité.

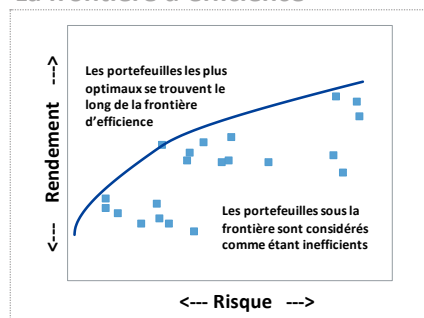
La constitution d'un portefeuille bien diversifié peut sembler une tâche colossale étant donné la myriade d'options de placement qui s'offrent aux épargnants. Le monde de l'investissement se complexifie avec des produits comme les dérivés, les fonds de couverture et les fonds négociés en bourse (FNB) à bêta intelligent, mais comme Warren Buffett l'écrit dans la lettre annuelle aux actionnaires de Berkshire, les épargnants devraient « se concentrer sur quelques données fondamentales simples » plutôt que de chercher des solutions compliquées et exotiques. Pour rester dans la simplicité, voici trois mesures qui peuvent permettre d'assembler un portefeuille bien diversifié :

- établir une répartition d'actifs appropriée;
- diversifier la composante en actions;
- diversifier la composante en titres à revenu fixe.

Répartition d'actifs

La première démarche pour l'épargnant consiste à déterminer une répartition d'actifs appropriée. Une répartition d'actifs appropriée peut aller de 90 % d'actions pour un profil de croissance dynamique à 90 % de titres à revenu fixe pour une stratégie axée sur la préservation du capital. Le profil dépend des objectifs de rendement à long terme et de la tolérance au risque de l'épargnant. En théorie, la composition optimale de l'actif peut être fondée sur la frontière d'efficacité, c'est-à-dire l'ensemble des portefeuilles optimaux pouvant être constitués à l'aide de diverses catégories d'actifs et titres. La combinaison optimale offre le rendement attendu le plus élevé pour un niveau de risque défini. Dans la pratique, l'élaboration du portefeuille optimal est un exercice un peu plus difficile, car les rendements des actifs sont asymétriques et les facteurs humains, comme la préférence pour le pays d'origine, peuvent faire pencher les répartitions vers certaines régions ou certains actifs. Néanmoins, la frontière d'efficacité nous donne un objectif à atteindre.

La frontière d'efficacité



Source : Raymond James Ltée

Veillez lire, à la page 8, les renseignements pour les investisseurs au Canada et à l'étranger et ceux concernant le risque.

Raymond James Ltée 40, rue King Ouest, bureau 5300 | Toronto (Ontario) Canada M5H 3Y2

925, rue Georgia Ouest, bureau 2200 | Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 3L2

Les taux de rendement actuels de la plupart des produits à revenu fixe font pâle figure à côté de ceux des actions, mais nous sommes d'avis que les épargnants devraient avoir certains titres à revenu fixe dans leur portefeuille. L'importance d'inclure une catégorie d'actifs non corrélée aux actions deviendra évidente durant les périodes de stress. Par conséquent, nous considérons la composante en titres à revenu fixe comme une police d'assurance offrant une protection et un choix supplémentaire. En acceptant de détenir des titres à revenu fixe, vous devez en contrepartie renoncer à des rendements potentiels supplémentaires (un peu comme la prime que vous payez à la compagnie d'assurance) afin d'avoir une protection pendant les périodes de stress. En théorie, la composante en titres à revenu fixe d'un portefeuille ne subira pas des pertes aussi importantes pendant les périodes de volatilité des marchés boursiers, ce qui permettra éventuellement aux épargnants de procéder à un rééquilibrage lorsque les actions sont plus attrayantes tout en enregistrant un rendement modeste.

Composante en actions

Les épargnants tendent à afficher une préférence pour leur pays d'origine, ce qui va souvent à l'encontre des avantages découlant d'une diversification à l'échelle mondiale. La préférence pour le pays d'origine s'entend de la tendance à investir dans des sociétés de son pays pour des raisons de familiarité et d'aisance. Cette préférence est un problème particulièrement aigu pour les épargnants canadiens compte tenu des problèmes de concentration sectorielle auxquels notre marché est confronté : les secteurs de la finance, de l'énergie et des matériaux représentent 65 % du S&P/TSX, tandis que les huit secteurs restants représentent 35 %; les dix plus grandes sociétés canadiennes selon la capitalisation boursière représentent environ 40 % du marché. Par rapport à un indice de référence mondial, les problèmes de concentration sont très apparents. Dans un indice de référence mondial, les secteurs de la finance, de l'énergie et des matériaux représentent 28 % et les dix plus importantes sociétés de l'indice MSCI World représentent moins de 10 % de l'indice de référence.

La première mesure qu'un épargnant canadien peut prendre pour diversifier sa composante en actions consiste à veiller à ce qu'une variété de secteurs nationaux soit représentée. Les secteurs les plus fortement pondérés au Canada sont de nature cyclique, ce qui signifie qu'il est possible de compenser les effets de la volatilité en ajoutant des titres des secteurs des valeurs sûres moins corrélés. Cependant, l'augmentation de l'exposition aux titres étrangers est une étape essentielle pour obtenir des rendements plus constants et réduire la volatilité globale du portefeuille. Les épargnants peuvent ajouter des actions étrangères au moyen d'un achat direct, d'une gestion active ou d'un FNB passif. Cette simple mesure peut améliorer les rendements tout en réduisant le profil de risque global du portefeuille.

Utilisons un exemple simple en associant deux FNB passifs, soit le FNB iShares S&P/TSX 60 index (XIU-T) et le FNB SPDR S&P 500 (SPY-US). Prenons le cas d'un épargnant canadien ayant une préférence extrême de 100 % à l'égard des titres de son pays. À la fin de 2017, l'indice XIU a produit un rendement annualisé sur 5 et 10 ans de 6,1 % et 3,6 %, respectivement. Au cours des mêmes périodes, le rendement du FNB a fluctué au rythme annuel de 10,4 % à 17,3 %. Le Canadien moyen consacre environ 60 % de son portefeuille aux

actions canadiennes. Ainsi, en nous contentant de prendre la moyenne et d'inclure une composante de 40 % de FNB SPY, les rendements annualisés de 5 et 10 ans s'améliorent, passant respectivement à 9,0 % et 7,3 % tandis que volatilité reste pratiquement la même à 10,8 % et 17,9 % au cours de la même période. Bien que nous recommandions une répartition nettement inférieure à 60 % d'actions canadiennes, nous savons qu'en réalité les épargnants canadiens ne veulent pas se contenter d'une part de titres canadiens en portefeuille de 5 %, ce qui serait pourtant le cas si le portefeuille était diversifié à l'échelle mondiale. Dans notre structure de répartition, nous recommandons une pondération en actions canadiennes de 20 à 28 % selon votre profil.

| | Rendement des cours sur 10 ans | Écart-type sur 10 ans |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| FNB iShares Canada ETF (XIU-T) | 3,6 % | 17,3 % |
| FNB SPDR S&P 500 (SPY-US) | 12,8 % | 18,8 % |
| 60/40 (XIU/SPY) | 7,3 % | 17,9 % |

Source : Bloomberg, Raymond James Ltée, au 31 décembre 2017

Revenu fixe

Comme dans le cas des actions, de nombreuses décisions peuvent être prises pour les placements à revenu fixe. La décision la plus importante consiste à déterminer le degré de sensibilité au taux d'intérêt ou la durée. La durée est un terme qui fait référence à la sensibilité d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. Si la durée est longue, cela signifie que la sensibilité aux variations des taux d'intérêt est plus élevée et vice versa. Généralement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, comme c'est le cas actuellement, les épargnants devraient opter pour une durée courte (moins grande sensibilité aux variations des taux d'intérêt). Lorsque les taux d'intérêt baissent, il est préférable d'accroître la durée.

La décision importante suivante consiste à déterminer la pondération en obligations de sociétés ou d'État. Les obligations de sociétés ont tendance à produire de bons résultats lorsque l'économie se porte bien, tandis que les obligations d'État ont tendance à bien se comporter dans un contexte de ralentissement économique. Dans notre structure de répartition d'actifs, nous recommandons actuellement aux épargnants d'opter pour une durée courte avec une surpondération en obligations de sociétés et une sous-pondération en obligations d'État.

Comme beaucoup d'épargnants sont peu au fait des nombreuses décisions à prendre pour parvenir à une solution en matière de titres à revenu fixe, nous recommandons de faire appel à une gestion active qui est en mesure de prendre ces décisions. Ils peuvent également constituer un portefeuille obligatoire échelonné simple, ce que nous verrons plus en détail plus loin.

Jason Castelli, CFA
Vice-président, gestionnaire de portefeuille

Diversification mondiale

Comme le dit le dicton, « il n’y a pas meilleur moment que maintenant », et c’est d’autant plus vrai aujourd’hui en ce qui concerne la diversification de votre portefeuille. Les Canadiens peuvent trouver difficile de poser un regard critique sur l’exposition géographique de leur portefeuille, particulièrement lorsque le S&P/TSX a dégagé un rendement total de 9,1 % en 2017 et que le marché canadien demeure à la hausse. Cela ne veut toutefois pas dire que nous devrions mettre tous nos œufs dans le même panier. Il existe de nombreuses occasions de placement à l’extérieur de nos frontières, qui, une fois ajoutées à un portefeuille, peuvent générer des rendements et réduire le risque global. Le Canada compte pour environ 5 % de l’indice mondial, mais la répartition en actifs canadiens des investisseurs canadiens compte généralement pour 20 à 30 % et peut atteindre un extrême de 60 à 100 %. Est-ce une mauvaise chose? Eh bien, pas nécessairement, mais il pourrait y avoir une option de placement moins chaotique. L’économie canadienne repose essentiellement sur les secteurs de l’énergie et des services financiers, qui représentent environ 50 % de l’économie du pays. Lorsque ces deux secteurs connaissent une hausse, ils entraînent le marché canadien avec eux, et le TSX offre alors d’excellents rendements. Cependant, lorsque ces secteurs génèrent de mauvais rendements, comme ce fut le cas en 2015, notre marché produit alors des rendements moroses.

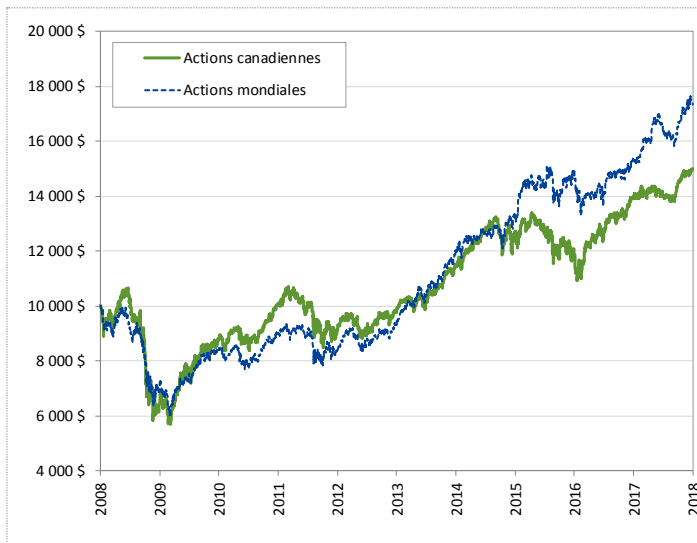
Le gestionnaire mondial médian a obtenu un rendement de 11,9 % en 2015, alors que le S&P/TSX a chuté de -8,3 %. L’année suivante, le gestionnaire mondial n’a obtenu qu’un rendement de 3,3 %, tandis que le S&P/TSX a dégagé un rendement supérieur, soit de 21,1 %. De toute évidence, n’investir que dans le S&P/TSX pourrait se traduire par une grande volatilité pour les investisseurs. Mais, sur le long terme, une diversification mondiale peut vous permettre d’éviter la nature cyclique et la volatilité du Canada, vous protégeant parfaitement des importants soubresauts, que ce soit à la hausse ou

à la baisse (voir les graphiques). Il peut parfois être difficile de constater que votre portefeuille n’a connu qu’une hausse de 3,3 % alors que l’indice composé du S&P/TSX a connu une croissance de 21,1 %, comme ce fut le cas en 2016-2017. Mais, lorsque cela se produit, il suffit de se souvenir du sentiment ressenti en 2015. Qui veut voyager loin ménage sa monture.

De nombreux options existent pour diversifier un portefeuille, des FNB passifs à faible coût à la surveillance plus significative d’un gestionnaire actif. Notre opinion se fonde sur le concept d’efficacité des marchés. Quels sont les indices que les gestionnaires peuvent toujours surpasser sur le long terme (active) et dans quelles situations vaut-il mieux opter pour une solution de placement bêta moins onéreuse (passive)? La réponse est complexe, mais, en bref, il est difficile de surpasser le S&P 500 et le marché américain en général. Cependant, la gestion active est beaucoup plus efficace à l’échelle internationale (et cela comprend des segments du marché canadien). L’efficacité des marchés et la diversification sectorielle sont des éléments essentiels qui feront en sorte qu’un gestionnaire actif puisse constamment ajouter de la valeur. Habituellement, les gestionnaires actifs obtiennent des rendements supérieurs à ceux de leur indice de référence dans des segments moins efficaces du marché, comme les petites capitalisations ou les actions privilégiées. Du point de vue international, l’indice MSCI All Country World - Investment Market se compose de plus de 9 000 sociétés. Les gestionnaires actifs disposent souvent de ressources mondiales dans ces économies locales qui peuvent relativiser le bruit et les aider à sélectionner les bonnes sociétés plutôt que de détenir des actions de toutes les sociétés.

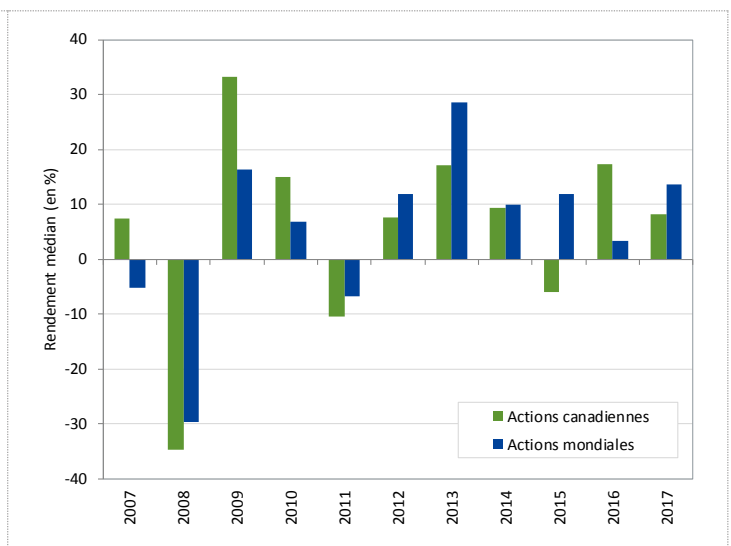
Du point de vue de la gestion active, il existe d’excellents candidats. D’abord, il y a le **Portefeuille mondial EdgePoint**, un fonds géré selon une sélection ascendante de titres qui va au cœur même des choses; c’est une approche qui s’est avérée payante. Puis, vous pouvez jouer la carte technologique et critique que procure Guardian Capital par l’intermédiaire de son **Fonds mondial de**

Rendements du gestionnaire médian – Croissance de 10 000



Source : Morningstar. Raymond James Ltée.

Rendements annuels du gestionnaire médian (en %)



Source : Morningstar. Raymond James Ltée.

croissance de dividendes qui utilise une approche ascendante axée sur un système de facteurs qualitatifs et quantitatifs afin de réduire l'univers de placement mondial. Dans le monde des petites capitalisations, on pense au fonds **Stratégie d'actions mondiales à petite capitalisation Global Alpha**, qui repose sur une gestion menée par des propriétaires d'entreprises. Ce fonds produit constamment des résultats alpha, car ses gestionnaires ne cherchent pas à connaître toutes les sociétés du marché des titres mondiaux, mais se concentrent plutôt sur les sociétés et les secteurs du marché qui les intéressent.

Cependant, les investisseurs qui préfèrent adopter une approche passive peuvent décider d'opter pour un FNB fondé sur un indice pur, comme le **XEF-T (iShares Core MSCI ACWI ex-Canada)**. Ils peuvent également appliquer un filtre afin de déceler les sociétés de qualité qui affichent des bilans robustes et présentent des avantages concurrentiels; c'est une approche qui, selon nous, continue à être porteuse. Du point de vue des FNB, les véhicules qui correspondent bien à cette stratégie sont le **FNB de croissance de dividendes sur titres de qualité de Wisdomtree (IQD-T)** ou le **FNB quantitatif leaders de dividendes EAEO RBC (RID-T)**.

Nous sommes également d'avis que les investisseurs peuvent tirer profit d'une gestion active dans la sphère des titres à revenu fixe. Nous privilégions le **Fonds à revenu stratégique Manuvie** pour obtenir une gestion active et une diversification géographique. C'est un fonds de titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux qui a accès à toutes les catégories de titres à revenu fixe partout dans le monde. La gestion discrétionnaire de ce fonds de titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux est assurée 24 heures sur 24 et 6 jours par semaine par des gestionnaires qui sont établis à Hong Kong, à Londres et à Boston, et dont toutes les décisions de placement sont avant tout fondées sur une gestion prudente du risque. L'équipe se concentre sur la gestion des quatre principaux risques auxquels est exposé le portefeuille : les risques de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Les gestionnaires du fonds gèrent activement l'exposition aux devises, ce qui offre aux investisseurs une occasion unique sur ce plan.

En fin de compte, le Canada possède une excellente économie qui, lorsqu'elle tourne à plein régime, peut produire des rendements exceptionnels. Mais, lors de la planification de la retraite, il est prudent de dépasser les frontières de notre beau pays pour s'ouvrir aux marchés des capitaux mondiaux.

Spencer Barnes, M.Sc.
Spécialiste des fonds communs de placement et des FNB

Gestion sécuritaire de l'échelonnement des obligations

Les deux premiers mois de l'année 2018 étant terminés, le moment est venu de réévaluer ce qui s'en vient pour le marché canadien des titres à revenu fixe. Tout comme en 2017, un sondage Bloomberg (voir le tableau ci-dessous) indique que les économistes prévoient des rendements plus élevés en 2018 sur l'ensemble de la courbe des rendements des obligations canadiennes. Cette perspective est appuyée par les attentes que la Banque du Canada poursuivra la normalisation de la politique monétaire, deux nouvelles hausses du taux de financement à un jour étant attendues d'ici la fin de l'année.

| Rendement des obligations canadiennes | Actuel (%) | Consensus des prévisions (%) | | | |
|---------------------------------------|------------|------------------------------|---------|---------|---------|
| | | T1 2018 | T2 2018 | T3 2018 | T4 2018 |
| 30 ans | 2,34 | 2,54 | 2,76 | 2,89 | 2,97 |
| 10 ans | 2,18 | 2,33 | 2,42 | 2,54 | 2,66 |
| 2 ans | 1,77 | 1,80 | 1,94 | 2,08 | 2,20 |
| Acceptation bancaire sur 3 mois | 1,68 | 1,66 | 1,75 | 1,92 | 2,06 |

Source : Bloomberg, au 2 mars 2018.

Des rendements à la hausse étant prévus, nous recommandons aux investisseurs en titres à revenu fixe de se positionner en utilisant des portefeuilles à échéance plus courte, qui profitent de l'augmentation des taux lors du réinvestissement du produit de ces échéances plus courtes. En particulier, les investisseurs prudents devraient adopter l'une des trois stratégies ci-dessous.

1) Investir dans les produits du marché monétaire ou les CPG ayant une échéance de six mois à un an.

Le rapport risque/rendement de cette stratégie est très intéressant pour le moment, puisque la courbe de rendement demeure relativement stable, ce qui est indiqué par l'écart de rendement entre les obligations canadiennes de 1 an et de 5 ans, qui n'est que d'environ 41 points de base.

2) Créer votre portefeuille échelonné avec des positions à échéance annuelle.

Cette stratégie populaire assure votre constante présence sur le marché, mais avec une position qui vous donne l'occasion de réinvestir à l'avenir aux taux de marché en vigueur, et ce, chaque année. Elle est présentée dans le portefeuille échelonné sur 1 à 5 ans ci-dessous. Chaque année, l'une de vos émissions viendra à échéance, ce qui vous permettra d'utiliser le produit pour acheter une obligation de 5 ans à titre de remplacement, réactivant ainsi l'échelonnement sur 5 ans. Cette approche est efficace puisque, tous les ans, vous réinvestissez votre argent, que les marchés soient à la hausse ou à la baisse. Cependant, les investisseurs devraient admettre que l'amortissement des rendements signifie que vous réinvestissez à des taux plus faibles et misez sur un taux de 5 ans qui est supérieur à une émission à court terme.

L'exemple de portefeuille ci-dessous affiche actuellement un rendement de 2,50 % et une durée moyenne de 3,15, ce qui correspond à 3,36 ans jusqu'à échéance. Par conséquent, l'établissement d'un échelonnement sur 1 à 5 ans comme celui-ci s'apparente à un investissement dans une obligation de trois ans et demi avec un risque global moindre en matière de durée.

3) Investir dans un portefeuille géré ou supervisé d'obligations.

Vous pouvez ainsi prendre des décisions éclairées sur les réinvestissements annuels et un gestionnaire de portefeuille peut naviguer sur le marché des titres à revenu fixe en constante évolution. Si ce produit vous intéresse ou si la diversification de votre portefeuille vous inquiète, adressez-vous dès aujourd'hui à votre conseiller pour découvrir les solutions à votre disposition.

Harvey Libby
Titres à revenu fixe et devises

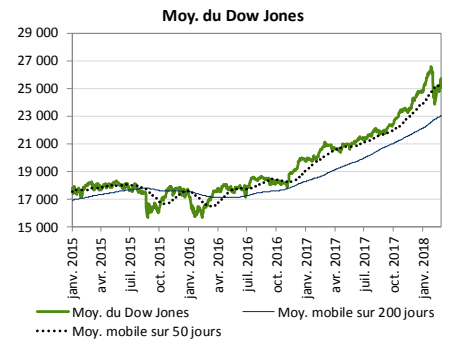
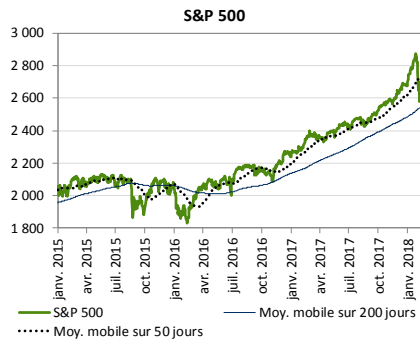
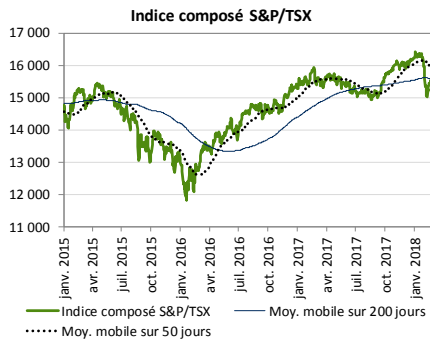
Modèle de portefeuille obligataire échelonné sur 1 à 5 ans

| Date d'établissement des prix | | Paramètres du portefeuille | | | | | | | | Valeur du portefeuille (valeurs arrondies) | | |
|-------------------------------|------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------|----------------------------|-----------------------|---------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|------------|
| PRIX D'ÉMISSION AU : | 28 février 2018 | *Notation pondérée | Valeur totale à l'échéance | Prime totale (escompte) | Rendement pondéré à l'échéance | Équiv. annuelle pondérée | Échéance pondérée (années) | Durée pondérée (mod.) | Total des intérêts courus | Montant total du capital investi | Montant total investi dans le portefeuille | |
| RÈGLEMENT DES OBLIGATIONS : | Conventions standard : | | | | | | | | | | | |
| | | A- | 100 000 \$ | -1,03 % | 2,50 % | 2,51 % | 3,36 | 3,15 | 491 \$ | 98 970 \$ | 99 461 \$ | |
| Émetteur | Taux d'intérêt nominal | Date d'échéance | Cote de crédit | Valeur (au pair) à l'échéance | Cours vendeur | Rendement à l'échéance | Équiv. annuelle | Durée (années) | Durée (mod.) | Intérêts cumul. | Capital investi | Coût total |
| CPG de Coast Capital | 2,350 % | 1-mars-19 | Non coté | 20 000 \$ | 100,000 \$ | 2,35 % | 2,35 % | 1,00 | 0,98 | 0 \$ | 20 000 \$ | 20 000 \$ |
| Banque Nationale | 1,742 % | 3-mars-20 | AA- | 20 000 \$ | 99,250 \$ | 2,13 % | 2,14 % | 2,01 | 1,94 | 172 \$ | 19 850 \$ | 20 022 \$ |
| Banque Scotia | 1,900 % | 2-déc.-21 | AA | 20 000 \$ | 98,100 \$ | 2,43 % | 2,45 % | 3,76 | 3,58 | 94 \$ | 19 620 \$ | 19 714 \$ |
| Banque canadienne de l'Ouest | 2,737 % | 16-juin-22 | A- | 20 000 \$ | 99,500 \$ | 2,86 % | 2,88 % | 4,29 | 4,00 | 114 \$ | 19 900 \$ | 20 014 \$ |
| Banque Royale | 2,333 % | 5-déc.-23 | AA | 20 000 \$ | 98,000 \$ | 2,71 % | 2,73 % | 5,76 | 5,32 | 111 \$ | 19 600 \$ | 19 711 \$ |

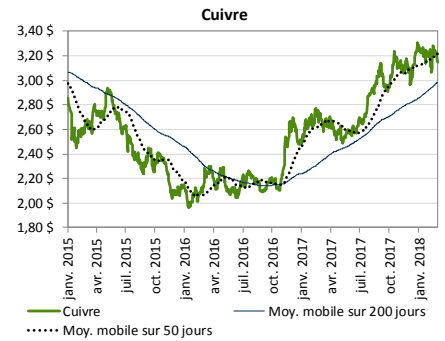
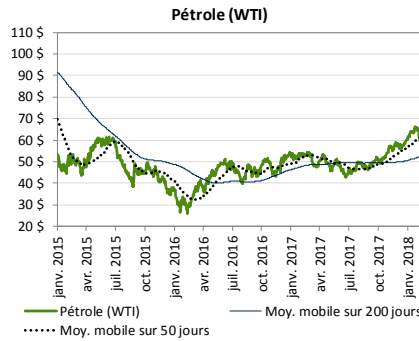
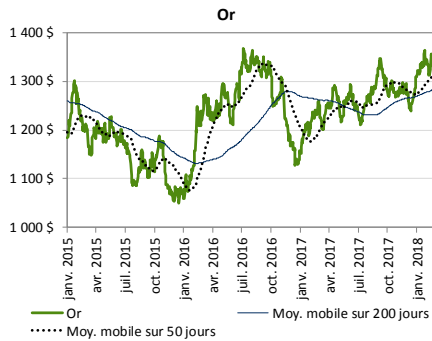
Source : Bloomberg, Raymond James Ltée, au 28 février 2018.

Tableaux importants

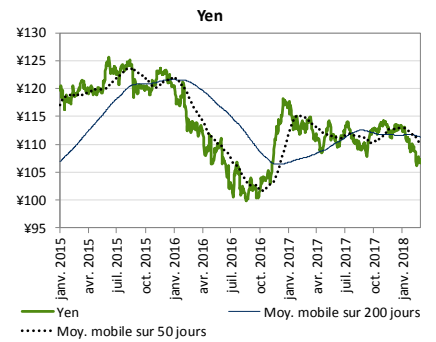
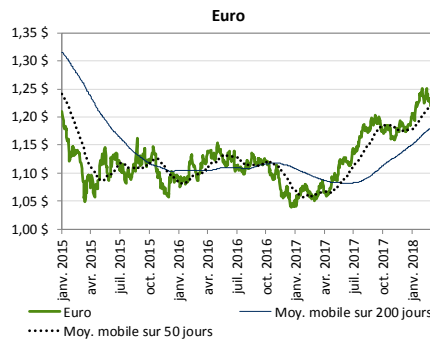
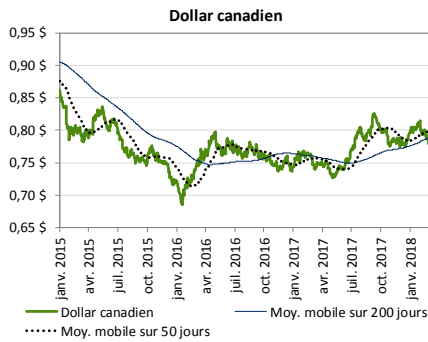
Marchés



Produits de base



Devises



Source : Bloomberg, Raymond James Ltée. Rendement en date du 28 février 2018.

Profils d'épargnant et pondérations par catégories d'actifs

| Répartition d'actifs recommandée | | Prudent | | Modéré | | Croissance | | Croissance dynamique | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Préservation du capital | | Prudent | | Modéré | | Croissance | | Croissance dynamique | |
| | | | | | | | | | |
| Liquidités | 7 % | Liquidités | 7 % | Liquidités | 7 % | Liquidités | 7 % | Liquidités | 7 % |
| Obligations | 70 % | Obligations | 60 % | Obligations | 35 % | Obligations | 15 % | Obligations | 0 % |
| Actions canad. | 20 % | Actions canad. | 23 % | Actions canad. | 23 % | Actions canad. | 23 % | Actions canad. | 28 % |
| Actions amér. | 3 % | Actions amér. | 10 % | Actions amér. | 20 % | Actions amér. | 33 % | Actions amér. | 35 % |
| Actions intern. | 0 % | Actions intern. | 0 % | Actions intern. | 15 % | Actions intern. | 22 % | Actions intern. | 30 % |
| Répartition tactique de l'actif (les obligations comprennent les liquidités) | | | | | | | | | |
| Obligat. Actions | 77 23 | Obligat. Actions | 67 33 | Obligat. Actions | 42 58 | Obligat. Actions | 22 78 | Obligat. Actions | 7 93 |
| Répartition stratégique de l'actif (les obligations comprennent les liquidités) | | | | | | | | | |
| Obligat. Actions | 80 20 | Obligat. Actions | 70 30 | Obligat. Actions | 50 50 | Obligat. Actions | 30 70 | Obligat. Actions | 10 90 |
| Fourchettes de l'actif | | | | | | | | | |
| Liquidités | 0-20 | Liquidités | 0-20 | Liquidités | 0-20 | Liquidités | 0-20 | Liquidités | 0-20 |
| Obligations | 60-100 | Obligations | 50-90 | Obligations | 20-70 | Obligations | 10-50 | Obligations | 0-30 |
| Actions | 0-30 | Actions | 10-50 | Actions | 30-75 | Actions | 50-90 | Actions | 70-100 |
| Description | | | | | | | | | |
| <p>Ce portefeuille pourrait convenir aux épargnants qui misent sur une distribution de revenu à long terme et qui sont sensibles aux pertes à court terme. Les actions de ce portefeuille génèrent une appréciation du capital, qui convient aux épargnants sensibles aux fluctuations du marché, mais qui doivent conserver leur pouvoir d'achat. Ce portefeuille, principalement composé de titres à revenu fixe, vise à protéger les épargnants de l'inflation tout en assurant la stabilité du capital.</p> | | <p>Ce portefeuille pourrait convenir aux épargnants ayant un horizon de placement à moyen terme, qui sont sensibles aux pertes à court terme, mais qui souhaitent tout de même participer à la croissance à long terme des marchés financiers. Ce portefeuille, principalement composé de titres à revenu fixe, vise à protéger les épargnants de l'inflation tout en assurant la stabilité du capital. Ce portefeuille est susceptible de dégager des rendements inférieurs à ceux du marché en général, mais il comporte moins de risque et est plus stable.</p> | | <p>Ce portefeuille pourrait convenir aux épargnants qui recherchent un équilibre entre la préservation du capital et la croissance. Ce portefeuille, constitué de titres à revenu fixe et d'actions, vise à protéger les épargnants de l'inflation tout en assurant la stabilité du capital. Près de la moitié du portefeuille est composé d'actions canadiennes et internationales; de fait, les épargnants qui choisissent cette option doivent être à l'aise avec des variations modestes dans la composition du portefeuille.</p> | | <p>Ce portefeuille pourrait convenir aux épargnants ayant un horizon de placement à long terme, qui ne sont pas sensibles aux pertes à court terme, mais qui souhaitent participer à la croissance à long terme des marchés financiers. Ce portefeuille, largement pondéré dans les actions, vise à protéger les épargnants de l'inflation; la stabilité du capital y est secondaire.</p> | | <p>Ce portefeuille pourrait convenir aux épargnants ayant un horizon de placement à long terme, qui ne sont pas sensibles aux pertes à court terme, mais qui souhaitent participer à la croissance à long terme des marchés financiers. Ce portefeuille, principalement composé d'actions, vise à protéger les épargnants de l'inflation; la stabilité du capital y est minimale. Ce portefeuille est susceptible de dégager des rendements comparables à ceux du marché en général, et il est assorti de niveaux de risque et de stabilité semblables.</p> | |

Renseignements importants pour les investisseurs

L'information propre à toutes les sociétés suivies par Raymond James figure sur le site <https://www.rjcapitalmarkets.com/Disclosures/Index>

Ce bulletin est préparé par le Groupe gestion privée de Raymond James Ltée (RJL) aux fins de diffusion aux clients de détail de RJL. Il ne s'agit pas des résultats du Service de la recherche de RJL.

Toutes les opinions et recommandations reflètent le jugement de l'auteur à cette date et sont sujettes à modification. Les recommandations de l'auteur peuvent être fondées sur une analyse technique et peuvent ou non tenir compte des renseignements figurant dans les rapports de recherche fondamentale publiés par RJL ou ses sociétés affiliées. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie. Ce document est présenté uniquement à titre d'information. Il ne vise pas à fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Puisque chaque situation est différente, les personnes doivent chercher à obtenir des conseils fondés sur leurs circonstances particulières. Ce bulletin ne constitue pas non plus une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de quelque titre que ce soit. Il ne peut être distribué que dans les territoires où RJL est enregistrée. RJL, ses dirigeants, administrateurs, mandataires, employés et leurs familles peuvent, de temps à autre, détenir des positions en compte ou à découvert dans les titres mentionnés aux présentes, et peuvent exécuter des opérations contraires aux conclusions de ce bulletin. RJL peut assurer la prestation de services bancaires d'investissement ou d'autres services pour toute société mentionnée aux présentes, ou solliciter des activités bancaires d'investissement auprès de ces dernières. Les valeurs mobilières sont offertes par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les services de planification financière et d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Financial Planning Ltd., qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. Les résultats présentés ne doivent pas et ne peuvent pas être interprétés comme un indicateur du rendement futur. Les résultats individuels varieront, et les coûts d'opération liés à un investissement dans ces titres auront une incidence sur leur rendement global.

Certains des titres mentionnés dans le présent bulletin peuvent comporter un risque plus élevé. Les clients doivent communiquer avec leur conseiller pour établir si les titres sont compatibles avec leur tolérance au risque et leurs objectifs de placement.

Des renseignements à l'égard des titres à risque élevé, moyen et faible sont disponibles auprès de votre conseiller.

RJL est membre du Fonds canadien de protection des épargnants. © 2017 Raymond James Ltée